



Statut freelancer ou independant

Par varroun, le **20/03/2011** à **21:49**

Bonjour,

Pourriez-vous m'aider concernant les questions suivantes s'il vous plait. merci pour accepter une mission de consultant freelancer ou autre dois-je passer par le portage salarial ou avoir ma propre entreprise ?

quelle type d'entreprise dois-je créer pour minimiser les couts

si je possède actuellement une sarl puis l'utiliser pour accepter un job de consultant, comment ?

Merci infiniment